



## Mettons fin à l'émission Huissiers

Nous demandons la fin de la production et de la diffusion de l'émission Huissiers. À chaque épisode, cette émission québécoise diffuse des évictions de locataires à la télévision et sur Internet. L'émission est coproduite par Bell et Pixcom, et diffusée sur les ondes de Noovo depuis 4 saisons. Une 5e saison est en train d'être produite.

La détresse vécue par les locataires évincés est réelle et alarmante. Nous sommes en pleine crise du logement. Les impacts financiers de la pandémie se font sentir. Les personnes évincées auront toutes les misères du monde à se reloger. Ce n'est pas un spectacle acceptable que de les regarder se faire mettre à la rue!

Les caméramans de l'émission se présentent au domicile des gens en même temps que les huissiers. Toutes ces personnes évincées ayant participé à l'émission à visage découvert, étaient-elles en état de consentir à être filmées?

De plus, *Huissiers* met souvent l'accent sur les problèmes psychologiques des locataires évincés, leurs enjeux d'accumulation compulsive, ou encore leurs problèmes de consommation. Combien de personnes ont vu leur réputation détruite, et leur détresse psychologique augmenter après leur passage à cette émission? Pourtant, avec son initiative Bell Cause pour la cause, Bell est un acteur dans le milieu de la santé mentale, et dit travailler à mettre fin à la stigmatisation.

Il est inacceptable d'utiliser des fonds publics pour présenter des situations difficiles et des enjeux complexes d'une manière si réductrice. Nous croyons que cela a un effet social négatif, et ça doit cesser.

L'émission Huissiers ne respecte pas le droit à la vie privée, ni le droit à la dignité humaine. Elle présente des locataires qui protestent ou encore qui pleurent, supplient l'huissier de ne pas les évincer. On diffuse des images de leurs objets personnels, qui se ramassent souvent sur le trottoir.

**À Bell et Pixcom, nous demandons l'arrêt immédiat de la production de cette émission. À Bell et à Noovo, nous demandons la fin de la diffusion et de la rediffusion de cette émission, et de retirer les épisodes déjà produits du Web. Nous demandons de cesser le financement et de ne plus offrir de crédits d'impôt à la production de cette émission. À Bell Cause pour la cause, nous demandons de s'impliquer dans le choix des émissions produites afin de mettre en application leur mission au sein même de leur entreprise.**

J'appuie cette déclaration :

Nom :

Code postal :

Retourner ce document en le numérisant et en l'envoyant à [aideindividuelle@projetpal.com](mailto:aideindividuelle@projetpal.com) ou en le faxant au 514-767-5304. Date limite : 10 août 2021